

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Boyve, 8 septembre 1886](#)

Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Boyve, 8 septembre 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 septembre 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Boyve, Édouard de \(1840-1923\)](#)

Lieu de destinationNîmes (Gard)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception de la lettre d'Édouard de Boyve du 22 août 1886. Il lui répond qu'il ne compte pas assister au Congrès coopératif de Lyon et qu'il s'en remet à lui pour organiser les sociétés coopératives. Il lui adresse un pouvoir pour qu'il représente la Société du Famelistère. Il lui signale que Neale et Acland séjourneront au Famelistère avant de se rendre au congrès et qu'il s'entretiendra avec eux des dispositions qu'il y aurait lieu de prendre. La lettre est suivie (folio 141r) du pouvoir daté du 8 septembre 1886 donné par Godin à Édouard de Boyve pour représenter la Société du Famelistère au congrès des sociétés coopératives de Lyon du 19 septembre 1886.

NotesEdward Vansittart Neale et Arthur Herbert Dyke Acland séjournent au Famelistère de Guise du 15 au 17 septembre 1886 (collections du Famelistère de Guise : Livre des visiteurs et visiteuses du Famelistère, p. 24 [en ligne :

<https://livre-des-visiteurs.famelistere.com/book>, consulté le 7 novembre 2023]).

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Coopération](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Acland, Arthur Herbert Dyke \(1847-1926\)](#)
- [Neale, Edward Vansittart \(1810-1892\)](#)

Événements cités [Congrès national des sociétés coopératives de consommation \(19-22 septembre 1886, Lyon\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (140v, 141r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
8 septembre 1886

041

Cher Monsieur de Boyer,

Après une assez longue absence, j'ai trouvé ici votre lettre du 22 août. Je n'espère pas assister au Congrès de Lyon dont elle m'entretient. Quoique désireux de voir se fédérer les sociétés coopératives en France et, surtout, de voir leur organisation s'élever au-dessus d'un simple esprit de mercantilisme, je ne puis que m'en remettre à des hommes comme vous pour tâcher de les faire entrer dans cette voie.

Je vous remets donc sous ce pli un Pouvoir en vous priant de bien vouloir représenter au congrès la société de Familistère.

Messieurs Neale et Ocland viendront du reste au Familistère avant de se rendre au congrès et, pour le cas où, après examen avec eux, il y aurait à prendre quelque autre disposition particulière, je le ferais pendant leur séjour ici et ils s'en entretiendraient avec vous.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement

Je soussigné, Godin Jean
Baptiste André, administra-
teur-gérant de la société
coopérative du Familistère,
donne pouvoir à M. de
Boyre de représenter la
société du Familistère au
congrès des sociétés coopé-
ratives qui doit avoir lieu
à Lyon, à partir du 19
courant.

Guise, Familistère
8 septembre 1846